



Doc. 11849

19 mars 2009

Situation au Venezuela

Proposition de résolution

déposée par M. Eduard KUKAN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

Considérant la Déclaration écrite n° 396 (13 juillet 2007) condamnant de graves infractions de la liberté d'expression comme le montre la fermeture de *Radio Caracas Televisión (RCTV)* le 27 mai 2007, signée par 22 membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;

Considérant la Déclaration écrite n° 416 (2 octobre 2008) condamnant la décision arbitraire empêchant des candidatures de l'opposition de s'inscrire comme candidats aux élections régionales du 23 novembre 2008 ainsi que la condamnation de l'arrestation au Venezuela des activistes de droits de l'homme tels que M. Miguel Vivanco de *Human Rights' Watch*, signée par 22 membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;

Considérant que le Parlement européen a adopté des résolutions d'une nature semblable rappelant au Gouvernement vénézuélien son engagement d'assurer le respect des règles de la démocratie, la liberté d'expression et la liberté de pensée;

Considérant que la *Déclaration de Varsovie*, adoptée lors du 3^e Sommet du Conseil de l'Europe en mai 2005, souligne son engagement en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit non seulement en Europe, mais s'efforce également d'obtenir leur accomplissement dans le monde entier,

note avec regret:

- que la situation au Venezuela s'est encore aggravée par des menaces à la liberté de la presse, l'intimidation continuelle des journalistes de *Globovisión* et d'autres sociétés de communication; des arrestations continuelles des défenseurs des droits de l'homme y compris des pressions diplomatiques exercées sur M. Lech Walesa interdisant sa présence lors d'une réunion de *Respekt* au Venezuela pour traiter des violations des droits de l'homme et d'autres infractions regrettables envers la démocratie;
- que de nouvelles menaces se font jour, comme l'occupation violente et illégale de locaux de chefs de l'opposition élus tels que M. Antonio Ledezma, Maire du grand Caracas, les empêchant d'exercer leur responsabilités correctement.

rappelle au Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela son obligation de respecter la constitution vénézuélienne et les instruments internationaux tels que la Charte démocratique interaméricaine, la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres obligations internationales en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté d'expression.



L'Assemblée parlementaire doit agir de façon à consolider la liberté et la démocratie et à éviter un glissement du Venezuela vers le totalitarisme, conformément aux engagements adoptés dans la *Déclaration de Varsovie*.

Signé (voir au verso)

*Signé*¹:

KUKAN Eduard, République slovaque
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
BERÉNYI József, République slovaque
BÉTEILLE Laurent, France, PPE/DC
BLUM Roland, France, PPE/DC
BRAUN Márton, Hongrie, PPE/DC
BROCKA Július, République slovaque
DEVÍNSKY Ferdinand, République slovaque
EÖRSI Mátyás, Hongrie, ADLE
FARKAS Iván, République slovaque
GLESENER Marcel, Luxembourg
GREENWAY John, Royaume-Uni
GRIGNON Francis, France, PPE/DC
GROSSKOST Arlette, France, PPE/DC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
HOSTALIER Françoise, France, PPE/DC
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
MATUŠIĆ Frano, Croatie, PPE/DC
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
REIMANN Maximilian, Suisse
SASI Kimmo, Finlande, PPE/DC
SMET Miet, Belgique
SZABÓ Zoltán, Hongrie
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste